

Communiqué de presse

12 juillet 2019

Point sur la trajectoire financière 2019-2022 du régime d'Assurance chômage avant la réforme

Avant le rapport sur les perspectives financières 2019-2022 qui sera publié à la rentrée et alimenté par une étude d'impact des nouvelles règles d'indemnisation (post-décret), le Bureau de l'Unédic a examiné et adopté, comme tous les quatre mois, le point sur la trajectoire financière du régime d'Assurance chômage.

L'Unédic anticipe un retour à l'équilibre de l'Assurance chômage fin 2020. Le solde financier du régime s'améliorerait d'année en année. Après un déficit de - 1,7 Md€ en 2019, son solde serait de - 0,5 Md€ en 2020, puis il serait excédentaire de + 1,2 Md€ en 2021 et de + 3,3 Mds€ en 2022.

Avec des perspectives de croissance identiques à celles de ces derniers mois, le retour à l'équilibre interviendrait fin 2020, comme annoncé en mars dernier. La dette de l'Assurance chômage se stabiliserait fin 2020 à 37,8 Mds€. Le désendettement serait engagé fin 2021.

Un contexte conjoncturel inchangé par rapport au précédent exercice

Les prévisions financières de l'Unédic s'appuient sur les hypothèses de croissance et d'inflation du Consensus des économistes. Les hypothèses de croissance du PIB de juin 2019 sont identiques à celles de mars dernier. Les dépenses d'Assurance chômage au premier semestre 2019 ont été légèrement plus fortes qu'anticipé en mars 2019. Par ailleurs les recettes constatées sont plus élevées que ce qui était prévu en mars dernier. Cet écart aurait plutôt tendance à se maintenir les années suivantes avec une prévision de masse salariale très proche de celle présentée en mars. Au final, le retour à l'équilibre serait attendu au second semestre 2020, comme annoncé lors du précédent exercice de prévision.

L'Assurance
chômage
reviendrait à
l'équilibre fin
2020.

L'Assurance chômage serait excédentaire de 3,3 Mds€ en 2022

Sous l'effet d'une croissance robuste et dans un contexte où les marges des entreprises se redressent temporairement en lien avec la bascule au 1er janvier 2019 du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), les créations d'emploi augmenteraient en 2019. Elles augmenteraient plus légèrement les années suivantes grâce à une conjoncture qui resterait favorable.

En lien avec l'évolution de la masse salariale, les recettes de l'Assurance chômage augmenteraient entre 2019 et 2022. L'emploi progressant lentement, mais plus vite que la population active, le nombre de chômeurs indemnisés baisserait lentement à partir de fin 2019, entraînant une diminution progressive des dépenses d'allocations.

Unédic

**La dette se
stabiliserait
fin 2020
à 37,8 Mdse**

En 2019, le déficit de l'Assurance chômage serait de - 1,7 Mds€, soit quasiment au même niveau que le déficit 2018, et inférieur au déficit de 2017 (- 3,4 Mds€). Le solde financier atteindrait l'équilibre fin 2020 (- 0,5 Md€), avant d'être excédentaire de + 1,2 Md€ en 2021 puis de +3,3 Md€ en 2022. Après une augmentation continue depuis 2008, la dette se stabiliserait à 37,8 Mds€ fin 2020, soit un montant légèrement supérieur à 11 mois de recettes. Le désendettement s'amorcerait ensuite avec une dette de 36,5 Mds€ en fin d'année 2021 et 33,2 Mds€ fin 2022.



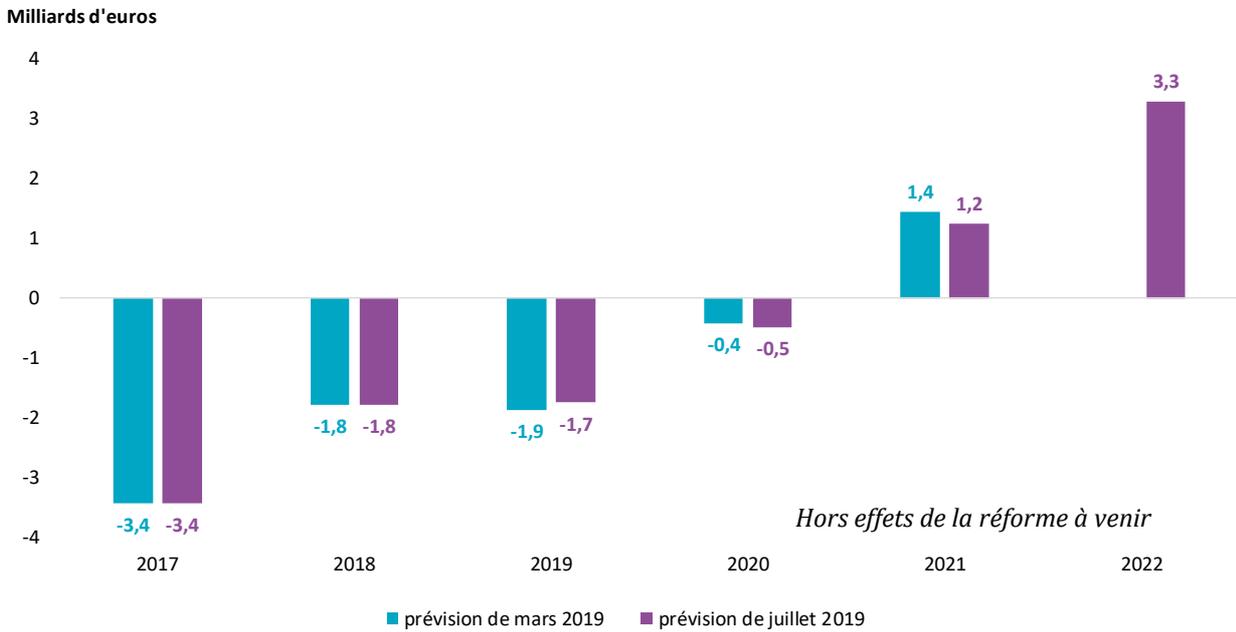
CONTACT PRESSE

Service presse

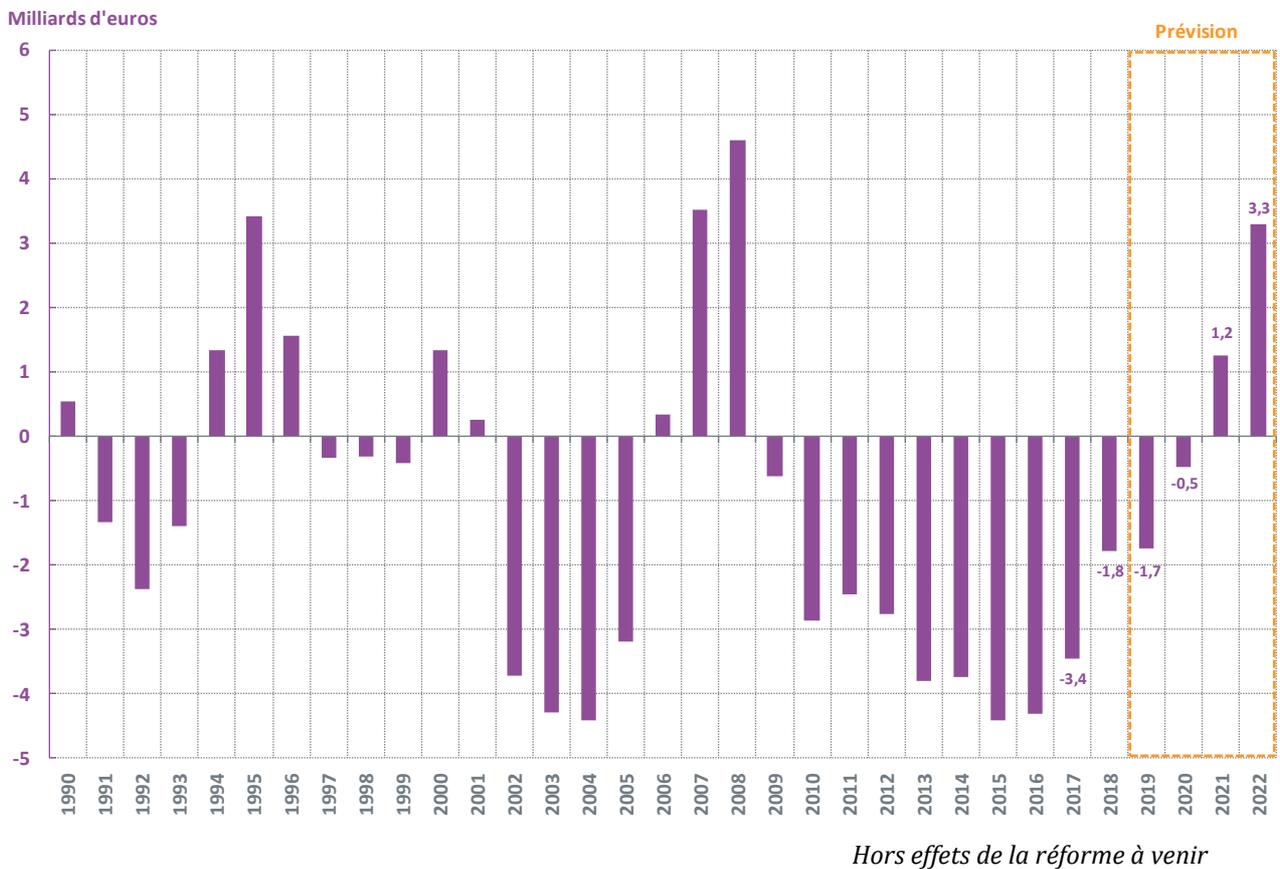
01 44 87 64 84

servicepresse@unedic.fr

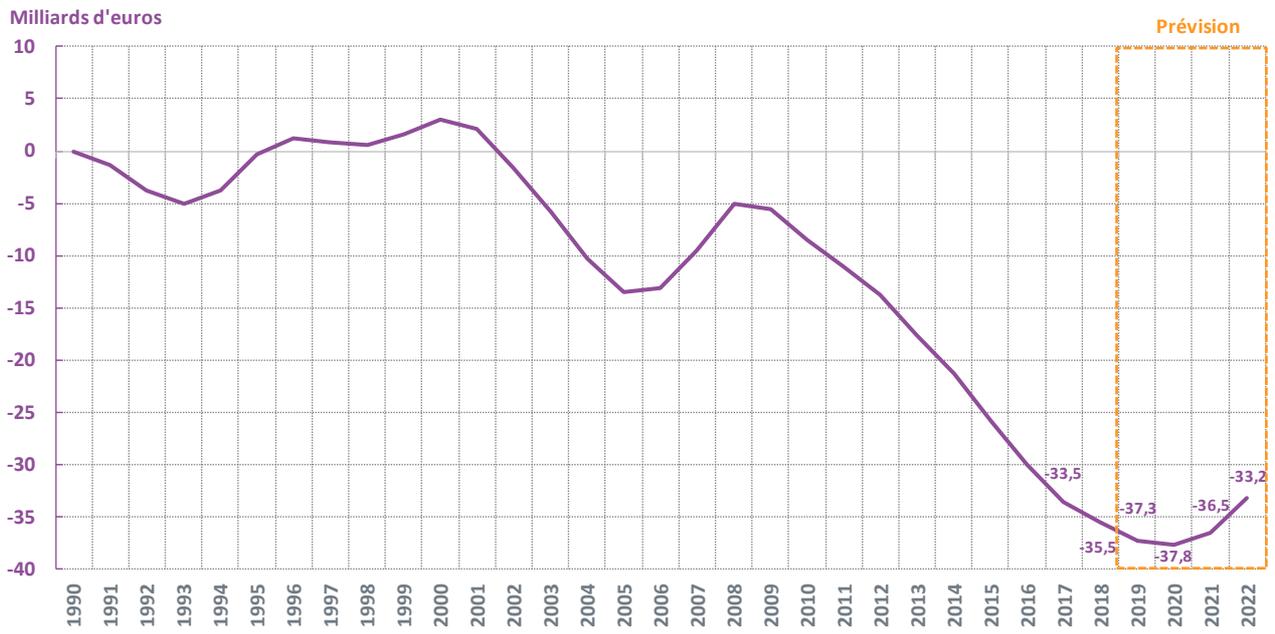
Solde financier de l'Assurance chômage



Évolution du solde financier de l'Assurance chômage



Évolution de la dette de l'Assurance chômage



Hors effets de la réforme à venir